

**LA COOPERATION SANITAIRE TRANSFRONTALIERE;**

**ETAT DES LIEUX**

**ET**

**PARTENARIAT DANS L' AIDE MEDICALE URGENTE**

**ENTRE**

**SAMU 64 A DU CENTRE HOSPITALIER DE LA COTE BASQUE”**

**ET**

**“EMERGENCIAS DE OSAKIDETZA DE GIPUZKOA”**

*Dr Tarak Mokni SAMU 64A SMUR Urgences Centre hospitalier de la Côte Basque  
64109 Bayonne Cedex [tmokni@ch-cotebasque.fr](mailto:tmokni@ch-cotebasque.fr)*



## QUESTIONS SIMPLES? Transfrontalières?

Que se passe t-il si je suis accidenté de l'autre coté de la frontière?

Qui dois je appeler si je suis en présence d'une urgence médicale?

Est ce que je suis soigné de la même façon ?

Est ce que cela va me couter de l'argent? À quoi sert l'assurance?

Comment faire pour me rapprocher de chez moi ?

ETAT DES LIEUX  
DE  
LA COOPERATION SANITAIRE  
TRANSFRONTALIERE



# Les freins à la coopération

- Frontière creuset et frontière glacis
- Barrières culturelle et linguistique
- Organisations administratives différentes
- Etanchéité des systèmes de protection sociale
- Manque de couverture juridique adaptée
- Faiblesse des soutiens politiques et institutionnels
- Subsidiarité du transfrontalier pour la communauté médicale



# Exemples de coopération hors frontière basque

- **Frontière franco-belge: projet Thiérache Santé** (GEIE entre établissements franco-belges de la Thiérache + extension de couverture sociale=Transcard)
- **Frontière franco-espagnole catalane: projet d'hôpital transfrontalier de Puigcerda**
- **Frontière franco-italienne:** signature d'une convention en 2002 instituant la création d'une "communauté de santé transfrontalière" entre le CH de Menton "La Palmosa" et l'Agence Sanitaire d'Imperia.
- **Frontière franco-suisse:** accord purement informel entre hôpitaux du Mont-Blanc, la CPAM locale et l'hôpital cantonal universitaire de Genève facilitant la prise en charge administrative des patients polytraumatisés en cas d'urgence vitale
- **Frontière franco-allemande:** convention entre le département de la Moselle et le Land de Rhénanie Palatinat ainsi qu'entre les départements alsaciens et le Land de Bade-Wurtemberg permettant une mutualisation des secours médicalisés.



# La coopération sanitaire sur la frontière basque

- Jumelage entre le CHCB de Bayonne et le complexe DONOSTIA de San Sebastián
  - convention de jumelage signée le 27 juin 1998
  - Actions concrètes:
    - création d'un centre de langues au CHCB axé sur la terminologie médicale pour le personnel soignant
    - 2006 organisation de colloques annuels inter-hospitaliers JTFMU
- Avancées dans l'aide médicale urgente
  - 1995-1998: Projet Poliguitania
  - 1999: Protocole d'interconnexion entre centre 112 SOS Navarra et centre 15/112 Bayonne
  - 2002-2003: Comparaison prise en charge des polytraumatisés en Navarre et sur les CH de Pau et du CHCB
  - Avril 2005: Mise en place du projet "Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián: un espace unique pour les urgences sanitaires" entre SAMU 64 A et "Emergencias de Osakidetza de Gipuzkoa"
  - 2010 signature convention transfrontalière entre le CH Cote Basque et Osakidetza



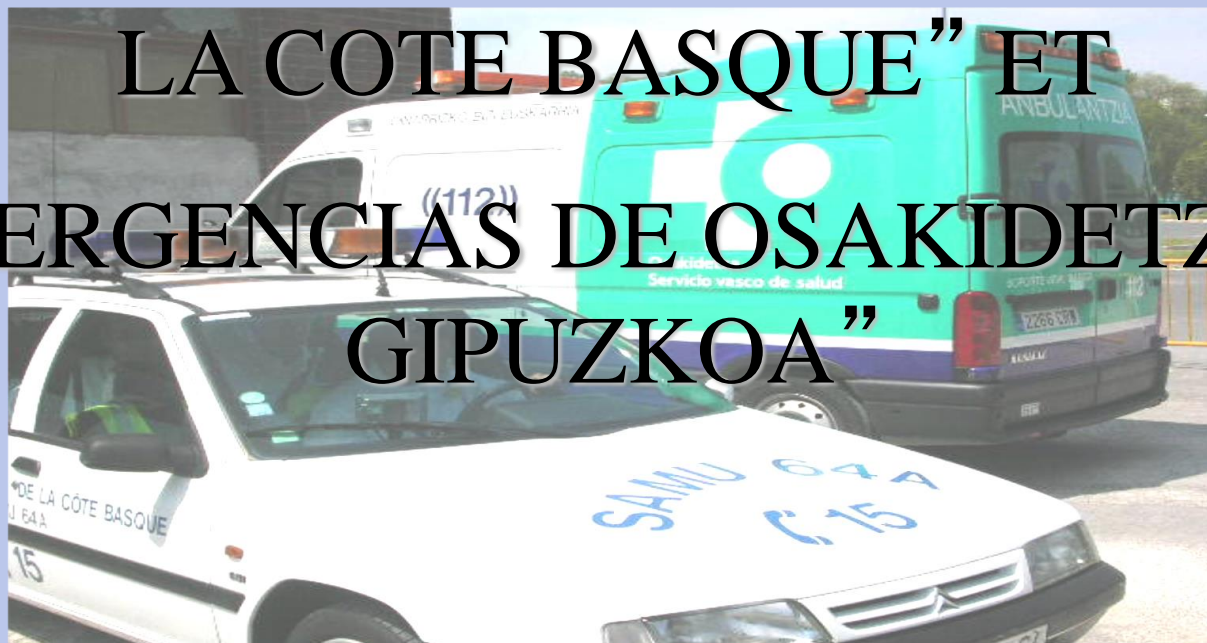
# PROJET DE PARTENARIAT DANS L' AIDE MEDICALE URGENTE

ENTRE

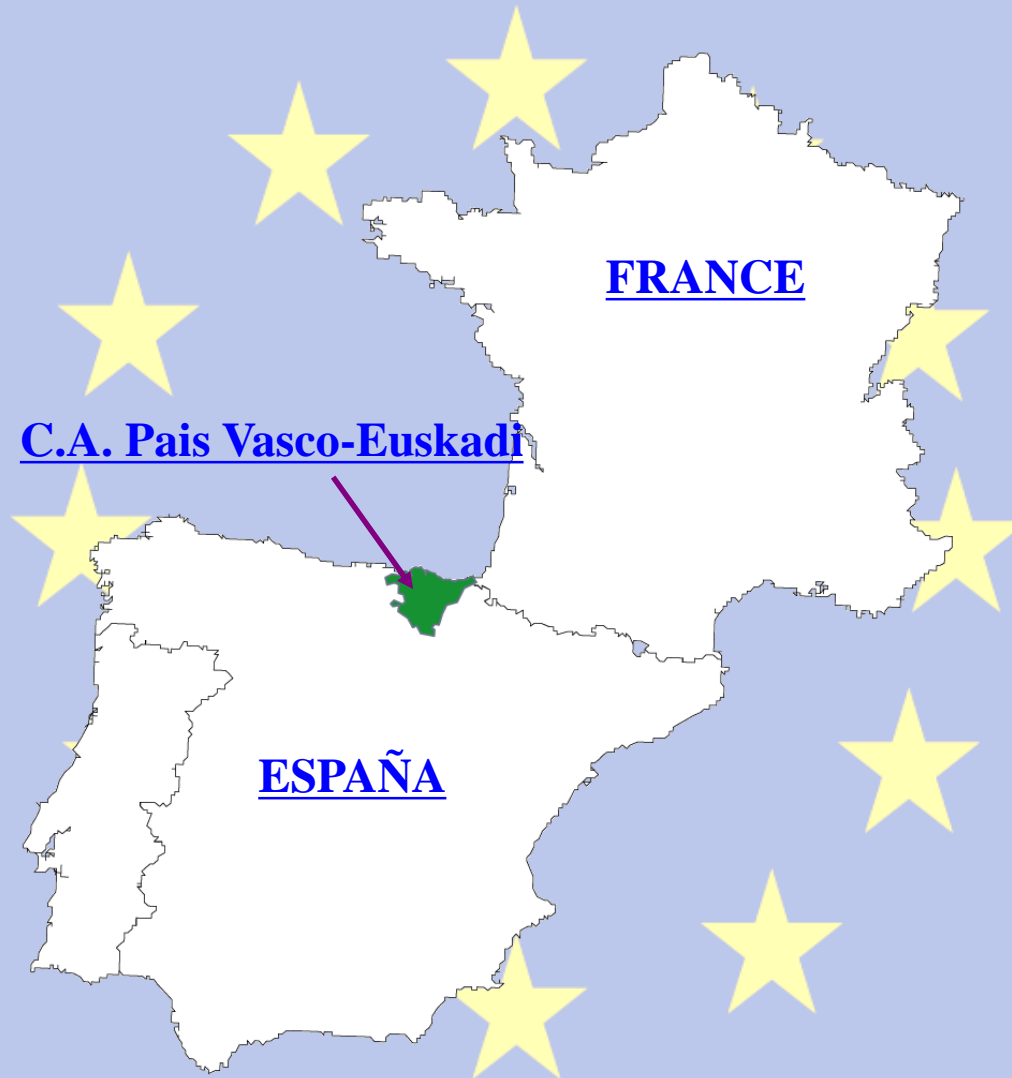
“SAMU 64 A DU CENTRE HOSPITALIER DE

LA COTE BASQUE” ET

“EMERGENCIAS DE OSAKIDETZA DE  
GIPUZKOA”



# Les différents systèmes de santé





# Eurocité Basque Bayonne-San Sebastián

Biarritz-Anglet-Bayonne

San Sebastián/Donostia

*Fleuve Bidasoa=frontière*

Irun

Hendaye



# Secteurs d'intervention d'aide médicale urgente



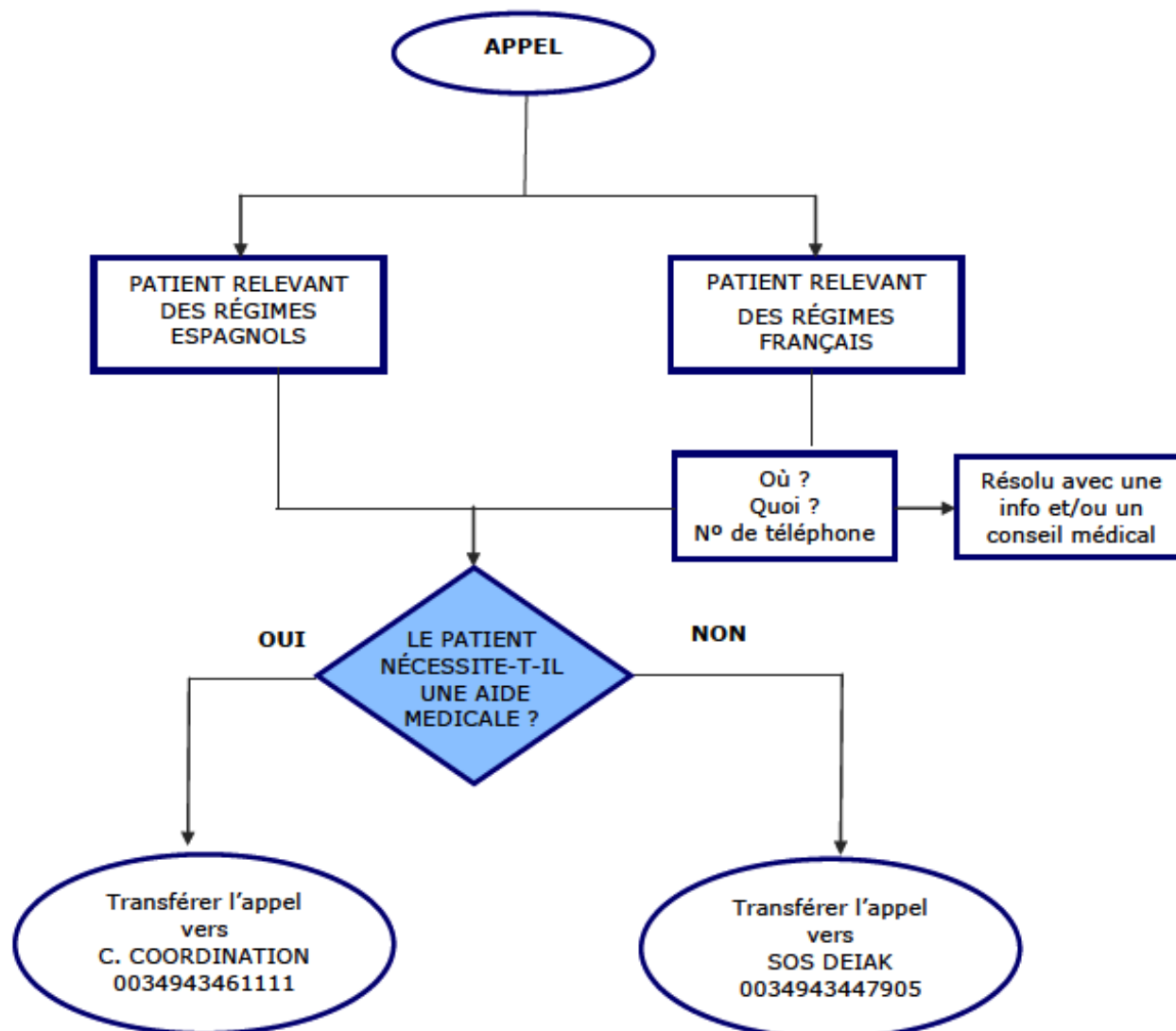
# Les axes de coopération souhaités

- **Transfert d'appels entre centres de régulation**
- Acheminement d'un patient situé en zone frontalière vers son secteur d'origine
- Mutualisation des secours médicalisés dans l'urgence vitale en zone frontalière
- Entraide en cas de catastrophe
- Gestion des transferts inter-hospitaliers urgents



# Appel reçu par le SAMU 64 A de Bayonne en provenance du territoire de Gipuzkoa

## Protocole I

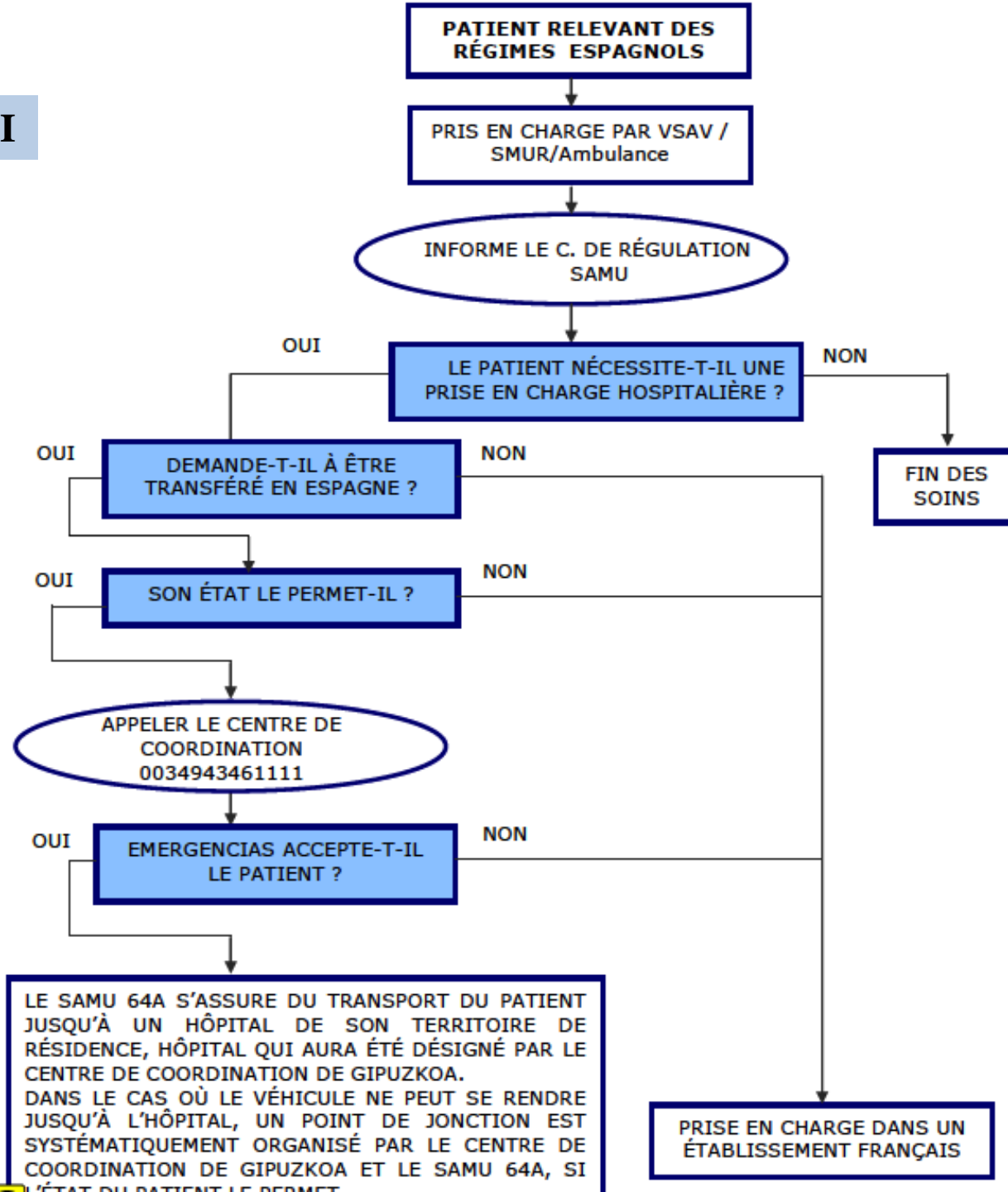


# Les axes de coopération

- Transfert d'appels entre centres de régulation
- Acheminement d'un patient situé en zone frontalière vers son secteur d'origine
- Mutualisation des secours médicalisés dans l'urgence vitale en zone frontalière
- Entraide en cas de catastrophe
- Gestion des transferts inter-hospitaliers urgents



## Protocole II



# Mise en place de protocole contraintes symétriques

Ambulance française est elle prioritaire en Espagne?

Les feux et avertisseurs Français sont ils règlementaires en Espagne?

Le médecin, l'infirmier est il apte à délivrer des soins en Guipuzcoa

Qu'en est il en cas de décès du patient?

Qui paye le transport ?

# Les axes de coopération

- Transfert d'appels entre centres de régulation
- Acheminement d'un patient situé en zone frontalière vers son secteur d'origine
- Gestion des transferts inter-hospitaliers urgents
- Entraide en cas de catastrophe
- Mutualisation des secours médicalisés dans l'urgence vitale en zone frontalière



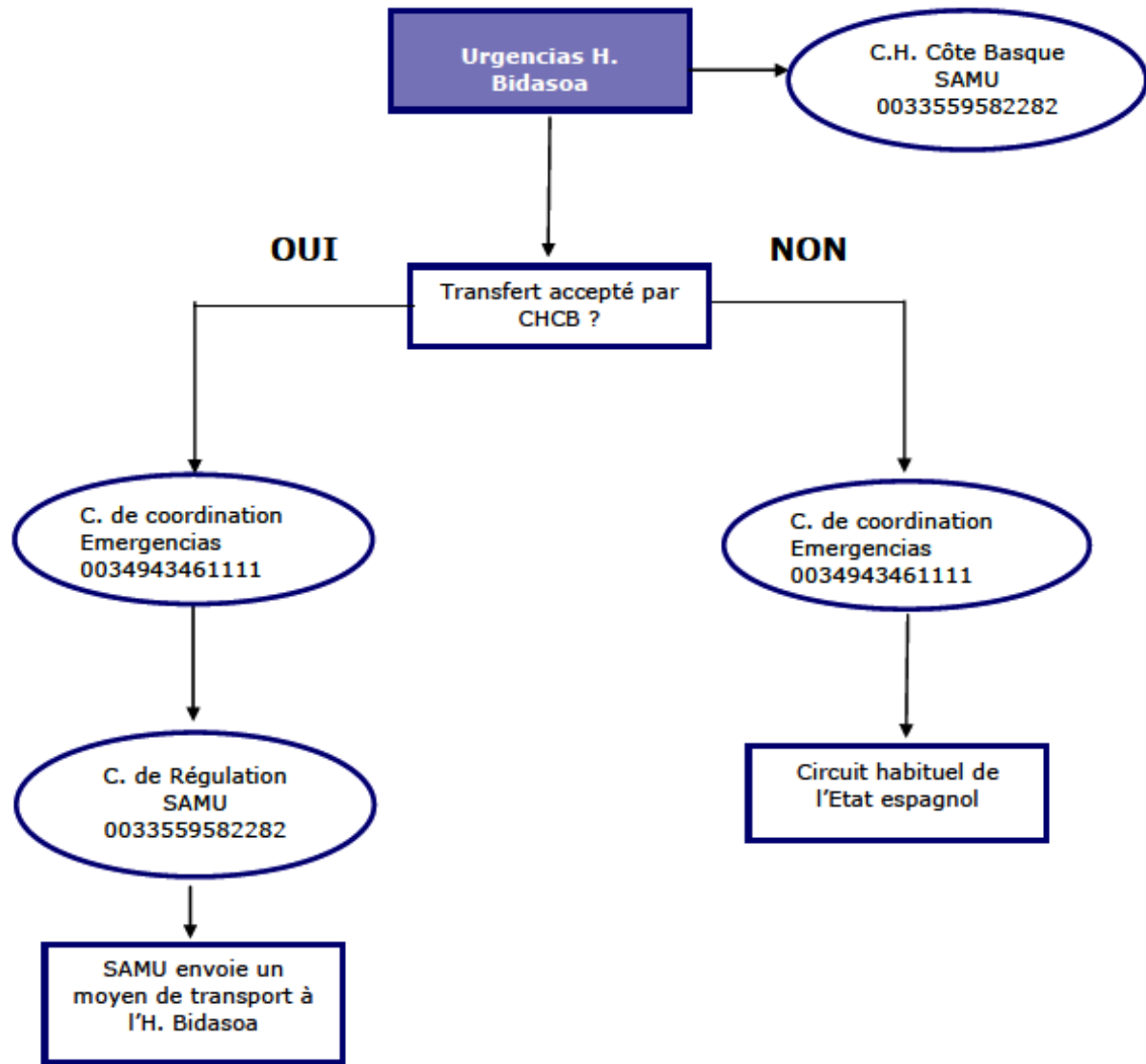


# Un exemple de transfert interhospitalier Urgent

- Patient français admis au CH Irun pour malaise
- Découverte aux urgences du CH Irun d'un infarctus du myocarde
- Décision de transférer vers un plateau technique
- Si Espagnol ira à San Sebastian
- Si Français ira au CH Bayonne



Patient relevant des régimes français dans les services des urgences de l'Hôpital Bidasoa, avec transfert requis vers un hôpital de recours



# Les axes de coopération

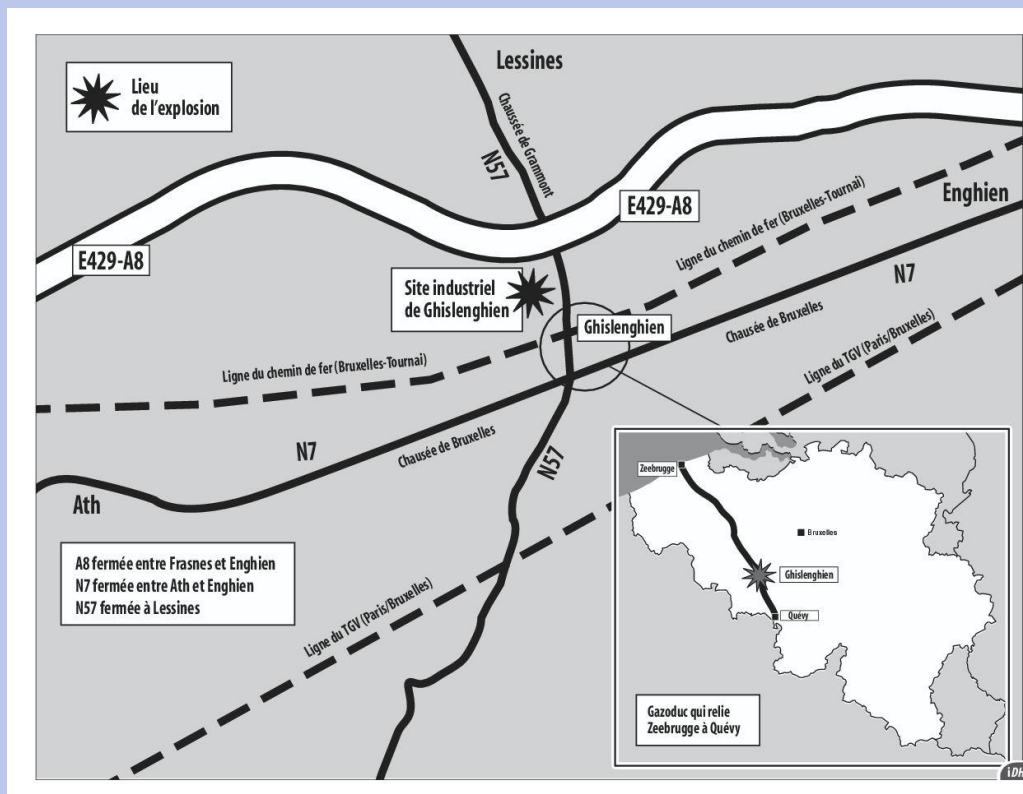
- Transfert d'appels entre centres de régulation
- Acheminement d'un patient situé en zone frontalière vers son secteur d'origine
- Mutualisation des secours médicalisés dans l'urgence vitale en zone frontalière
- **Entraide en cas de catastrophe**
- Gestion des transferts inter-hospitaliers



# GHISLENGHIEN 30/7/2004

171 victimes identifiées:

- 102 victimes traitées au PMA et à Ath, 51 U1.
- 31 évacuations sauvages vers divers hôpitaux (brûlés mineurs, chocs psychologiques).
- 22 victimes non institutionalisées (MT, impliqués).
- 24 décédés: 16 sur le site (0 PMA) + 8 à distance.



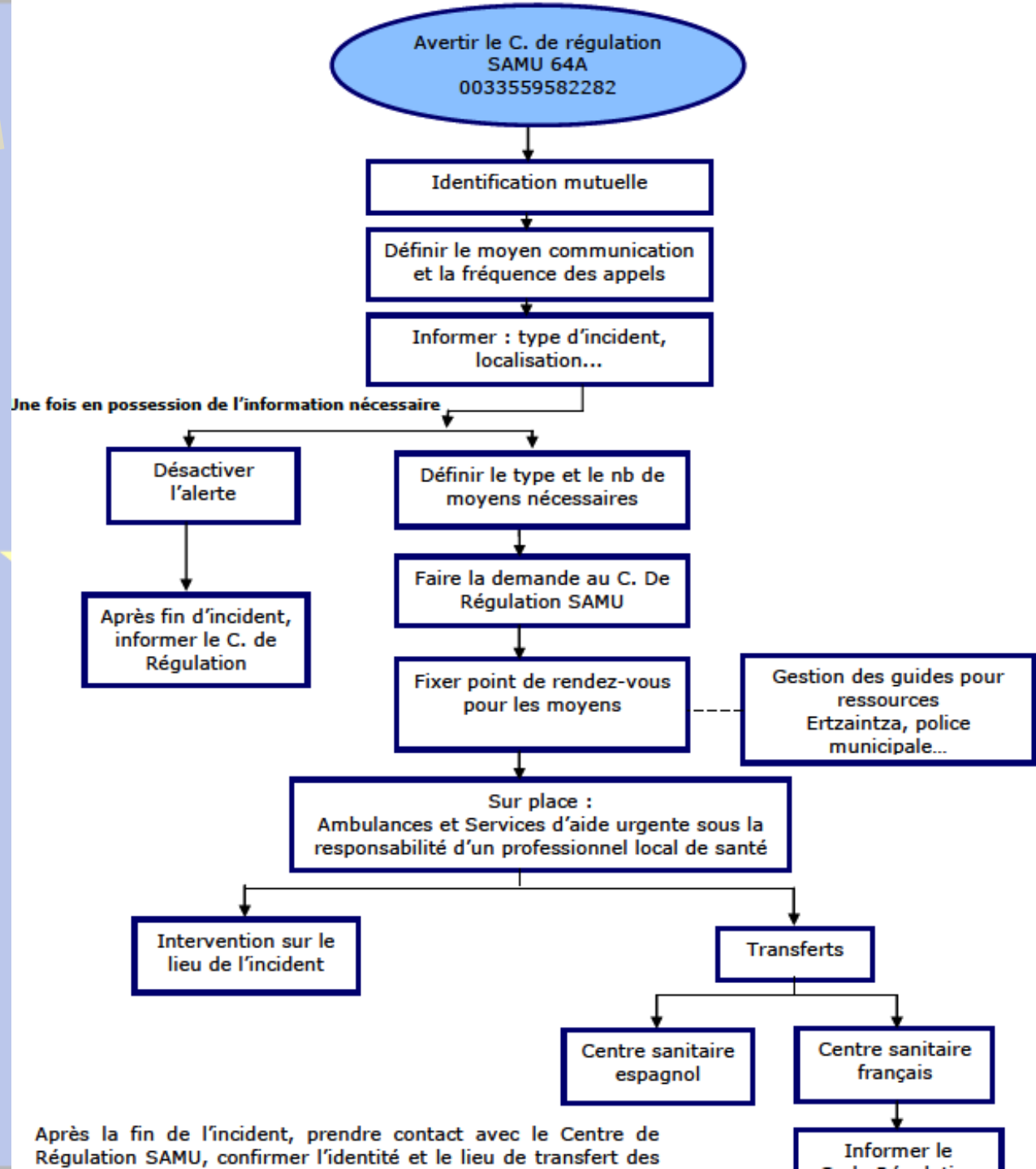








# PROTOCOLE IV







INSTALLATION TRI PMA



ENTREE PMA



LOGISTIQUE INTENDANCE





# Les points forts pour un partenariat

- Une frontière de plus en plus virtuelle
- Similitudes entre les dispositifs d'urgence
- Motivation des acteurs de terrain
- Intérêt croissant des autorités (nationales, régionales et départementales)
- Cadre juridique possible
- Avancées en matière de remboursement de soins
  - derniers arrêts Koll et Decker 98 et Muller/onderlinge 2003 de la CJCE
  - discussions en cours avec CPAM Bayonne
  - Ratification du traité de Saragosse



# Les points faibles pour un partenariat

- Différences des dispositifs
- Différences des systèmes de santé
  - Centralisation/Décentralisation
  - Systèmes d'assurance sociale différents
- Barrières linguistique et culturelle
- Lenteur des démarches administratives et institutionnelles



# LE FUTUR.....



FIN

PROTOCOLE ACCORD AVEC LA NAVARRE 2017-18

REAMENAGEMENT CONVENTION 2010-2017

FINANCEMENT DES MOYENS DE TRANSPORT

2017

ENTRAIDE DES SMUR 2017

Merci pour votre attention  
Gracias por su atención  
Milesker zure

*Dr Tarak Mokni SAMU 64A SMUR Urgences Centre hospitalier de la Côte Basque  
64109 Bayonne Cedex tmokni@ch-cotebasque.fr*

